



Attestation du logeur, titulaire du bail à loyer ou propriétaire

Identité du logeur

A compléter lisiblement par le logeur SVP

Madame Monsieur

Prénom et Nom :

Adresse (rue et numéro) :

NPA et localité :

N° tél. : N° tél. portable :

E-mail :

Le (les) soussigné(s) atteste(nt) que la (les) personne(s) mentionnée(s) ci-après réside(nt) de manière effective dans le logement ci-dessous :

Adresse du logement occupé par le(s) sous-locataire(s) :

Rue et n° :

NPA et localité :

Etage : Nombre de pièces :

Condition d'hébergement : gratuit payant

Personne(s) hébergée(s)

Nom et prénom	Date de naissance	A emménagé le	N° de tél. (fixe ou mobile)

- Je précise qu'il ne s'agit pas uniquement d'une boîte aux lettres et que la personne susmentionnée habite physiquement à mon domicile.** (En vertu de l'article 24 de la loi sur le contrôle des habitants du 9 mai 1983, celui qui fait une déclaration incomplète ou inexacte ou contrevient de toute autre manière aux prescriptions de la dite loi, est passible d'une amende de vingt à deux mille francs.)
- Cette attestation demeure valable aussi longtemps que la personne susmentionnée habite chez moi. En cas de départ de cette personne, je m'engage à l'annoncer par écrit et j'informerai la personne qu'elle doit également passer personnellement annoncer son départ à votre Office.

Date :

Signature du logeur :

* Signature du conjoint(e) :

* Si le bail à loyer est au nom des époux, la signature des deux conjoints est requise.

Annexes à nous fournir pour valider cette attestation :

- copie du bail à loyer
- pièce d'identité de la personne qui héberge

Partie réservée au Contrôle des habitants de Bex

- pièce d'identité de la personne qui héberge vérifiée au guichet
- copie de pièce d'identité détruite après vérification